

## Avis d'attribution- MP 2025-02

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

### 1.POUVOIR ADJUDICATEUR :

AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE - 17, boulevard du roi Jérôme - 20181 AJACCIO Cedex 1

Téléphone : 04.95.51.77.77 - Fax : 04.95.51.14.40

Adresse internet : <http://www.corsica-pro.com> E-Mail : [mpublics@atc.corsica](mailto:mpublics@atc.corsica)

Activité(s) principale(s) : Tourisme -. - Profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com/>.

L'accord-cadre s'inscrit dans un projet ou un programme financé par des fonds communautaires européens.

### 2.Objet du marché : Refonte du site internet promotionnel de l'Agence du Tourisme de la Corse

Référence à la nomenclature européenne (CPV) principal	Code CPV principal : 72413000-8 « Conception de Sites world wide web »
	Codes CPV supplémentaires : 72267000-4 « Maintenance et réparation de logiciels »

**3.Procédures** : Procédure adaptée (MAPA) menée conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du Code de la commande publique.

Type de marché de services : Services T.I.C (infogérance et prestations intellectuelles associés)

Numéro de référence du marché : MP 2025-02

Nature des prestations : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Forme du marché : Accord -cadre

Lieu d'exécution : Agence du Tourisme de la Corse

### 4-DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHE : 12 NOVEMBRE 2025

### 5-NOMBRE D'OFFRES REÇUES :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres Etats membres de l'UE : 10

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'Etats non-membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 10

### 6-NOM DU TITULAIRE :

CHIRRIPÔ

M. Eric DUFOUR

337, rue Charles Nungesser

34 130 MAUGUIO

### 7-MONTANT MAXI SUR 3 ANS : 198 000 € HT

**8- DUREE** : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de **trois (3) ans ferme**, à compter de sa date de notification.

### 9-LITIGES ET RECOURS :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA - Villa Montepiano - 20407 BASTIA - France

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

\*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

\*Référendum précontractuel, effectué avant conclusion du marché : (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

\*Référendum contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

**10- SUPPORT DE PUBLICATION** : Transmis le 20 novembre 2025 au Corse-Matin, Nice-Matin, BOAMP, <https://www.achatspublicscorse.com>, [www.corsica-pro.com](http://www.corsica-pro.com)